

CONTRAT DE PROMOTION IMMOBILIÈRE

Entre les soussignés :

Le Promoteur :

Nom / Raison sociale : _____

Adresse du siège social : _____

Numéro SIRET : _____

L'Acquéreur :

Nom / Prénom : _____

Adresse : _____

Date et lieu de naissance : _____

Article 1 – Objet du contrat

Le promoteur s'engage à réaliser des travaux de construction sur le terrain situé à l'adresse indiquée ci-dessous et à vendre à l'acquéreur un ou plusieurs logements neufs conformément aux plans et descriptifs annexés au présent contrat.

Article 2 – Désignation du terrain

Le terrain objet de la présente opération est situé à : Adresse :

_____ Références cadastrales :
_____ Le promoteur déclare être titulaire des droits nécessaires à la réalisation du projet.

Article 3 – Description de l'opération

La construction comprendra : - Nombre de logements : _____ - Types de logements : _____ - Surface totale : _____ m² Les plans et descriptifs détaillés sont annexés au présent contrat et en font partie intégrante.

Article 4 – Prix de vente

Le prix convenu pour la vente du ou des logements est fixé à la somme de :

_____ euros (HT/ TTC selon cas).

Ce prix comprend la construction, les équipements, les parties communes, et les taxes afférentes. Les modalités de paiement sont définies dans l'annexe financière.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera selon l'échelonnement suivant, conforme à l'article L. 261-14 du Code de la construction et de l'habitation : - À la signature du contrat : _____ % du prix total, - À l'achèvement des fondations : _____ %, - À la mise hors d'eau : _____ %, - À l'achèvement des gros œuvres : _____ %, - À la livraison : solde. Chaque appel de fonds sera accompagné d'un certificat d'avancement des travaux.

Article 6 – Livraison

La livraison du ou des logements aura lieu à la date prévue dans le calendrier annexé, sous réserve des délais liés aux autorisations administratives et aux travaux. Le promoteur s'engage à informer l'acquéreur de tout retard significatif.

Article 7 – Garanties

Le promoteur garantit à l'acquéreur : - La garantie décennale prévue par la loi, - La garantie de parfait achèvement, - La garantie de bon fonctionnement. Les modalités et conditions de ces garanties sont précisées dans les documents annexes.

Article 8 – Résolution du contrat

En cas de non-respect des obligations contractuelles par l'une des parties, le contrat pourra être résilié conformément aux dispositions légales en vigueur. Toute clause pénale ou indemnité sera stipulée dans les annexes.

Article 9 – Loi applicable et juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français. En cas de litige, les parties conviennent de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du lieu de situation de l'immeuble.

Le Promoteur

L'Acquéreur

Signature : _____

Signature : _____

Source originale de ce document :

<https://modeles-contrat.com/contrat-de-promotion-immobiliere/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-contrat.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.